

Grand Conseil / FAO n° 90 du 15 novembre 2013

## Communiqué

### Décision du Grand Conseil relative à l'IN 150 «Pas de cadeaux aux multinationales: Initiative pour la suppression des allègements fiscaux»

A la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral du 24 septembre 2013 réformant la décision du Grand Conseil du 16 novembre 2012 et invalidant partiellement l'initiative populaire 150 «Pas de cadeaux aux multinationales: Initiative pour la suppression des allègements fiscaux», le Grand Conseil, lors de sa séance du 8 novembre 2013, a renvoyé cette initiative à la Commission fiscale pour l'examen de sa prise en considération.

Conformément à l'arrêt du Tribunal fédéral du 24 septembre 2013, la teneur de cette initiative est la suivante:

#### Article unique

La loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPM), du 23 septembre 1994, est modifiée comme suit:

#### Art. 10 Allègements fiscaux (abrogé)

Le président du Grand Conseil:

Antoine Droin.

